



**ARRÊTÉ D'ANNULATION DE VACANCES ET DE CRÉATIONS D'EMPLOIS 21-2020 N°
21-2020**

AN05620200210348

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emplois de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le préfet du Morbihan

Transmis

Au représentant de l'État

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à VANNES le 10 février 2020

Monsieur Joseph BROHAN
Président

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V05619094669001	Attaché Rédacteur Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe	Secrétaire général (H/F) Plus de détail	Annulation du recrutement	Temps complet	Commune de LOCMARIA BELLE ILE 56360 LOCMARIA BELLE ILE	01/01/2020	05620190917721
V05619112621001	Adjoint adm. principal de 1ère classe Adjoint adm. principal de 2ème classe Adjoint administratif territorial	Assistant/e de direction Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps complet	VILLE DE LORIENT 56325 Lorient cedex	13/01/2020	05620191119523